Association ou COMUE Paris VIII a le choix ! À l’heure où une contestation nationale voit le jour contre les COMUE, en dénonçant les effets particulièrement nocifs de ces pôles qui entérinent la précarité des personnels, des étudiants, et qui suppriment des filières et des diplômes, nous exigeons que l’Université Paris 8, qui a toujours été à l’avant-garde de la combativité contre des mesures politiques brutales et ineptes, demande la mise en place d’un moratoire d’un an, afin de permettre une réflexion approfondie avec toute la communauté univer- sitaire autour de ces questions cruciales pour notre avenir. La prochaine séance du comité technique aura lieu le 2 juin 2014 à 10H Lettre ouverte des élu-e-s syndicaux lettre_ouverte_des_elus_syndicaux.pdf

Documents joints

lettre_ouverte_des_elus_syndicaux.pdf